



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2018

Collège Guy Flavien 6 7, rue d'Artagnan, Paris, 12^{ème} arrondissement

Sous la présidence de Jacqueline Gonet, présidente, sont présents Françoise Brugerolle, administratrice, Nathalie Ferrière-Boué, adhérente, Jean-Pierre Colas, administrateur, Philippe Valenti, adhérent, et Alexandre Katenidis, secrétaire général, secrétaire de séance. Sont absents et représentés Vanessa Chessa et Dominique Lévêque (deux pouvoirs à N. Ferrière-Boué), Hélène Roy, administratrice, et Joseph Vergez (pouvoirs à M. J.-P. Colas), Nadia Vigel, administratrice et Patrick Lacassagne (pouvoirs à A. Katenidis), Etienne Destouches, vice-président, et Philippe Mathieu (pouvoirs à J. Gonet), Mathieu Bourasseau, trésorier (pouvoir à F. Brugerolle).

Avec quinze membres présents ou représentés, la séance est ouverte à 16 h 30.

1) Approbation du procès-verbal du 25 mars 2017

Après relecture, il est soumis à approbation.

Pour : 15 voix / Abstention : 0 / Contre : 0

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport d'activité

Trois bulletins sont parus en 2017 dont un sur format papier accompagné d'une fiche de renseignements individuelle. Les rencontres locales du second semestre sauf Paris ont été annulées, faute d'un nombre suffisant de participants. La mise à jour du fichier reste délicate car les collègues ne répondent pas aux relances par internet qui leur sont faites (25 % de retour au premier envoi). Il est envisagé de reprendre la relance téléphonique comme par le passé mais ceci est un mode de fonctionnement très preneur de temps. Ce travail est indispensable et s'avère très utile pour l'Institut régional d'administration (IRA) qui sollicite régulièrement l'association pour le suivi de cohortes.

Il est soumis à approbation.

Pour : 15 voix / Abstention : 0 / Contre : 0

Il est approuvé à l'unanimité.

3) Finances (compte de résultats et bilan - exercice 2017)

Le bilan 2017 enregistre un excédent de deux cent dix-neuf euros et soixante-six centimes (219,66€) contre un déficit en 2016 s'élevant à 1 066,78 €. La publication d'un seul bulletin papier entraîne une baisse des dépenses non négligeables. Toutefois, il faut noter que les cotisations ne sont élevées qu'à 5 262,50 € contre 6 000 € budgétés ce qui constitue un point de vigilance.

4) Lecture du rapport de la vérificatrice aux comptes

Il est donné lecture du rapport de Mme Jocelyne Mazéas, vérificatrice aux comptes, qui garantit la sincérité des finances.

5) Approbation des comptes 2017

Les comptes 2017 sont soumis à l'approbation de l'assemblée.

Pour : 15 voix / Abstention : 0 / Contre : 0

Il est approuvé à l'unanimité.

6) Budget prévisionnel 2018 et approbation

Le budget est établi avec le versement d'une subvention de la part de l'Institut régional d'administration (IRA) de trois mille euros (3.000€) et une rentrée de cent soixante-dix cotisations, pour un total de cinq mille cent euros (5.100€). Il reprend le bilan de 2017. Il est classiquement et régulièrement présenté en équilibre.

Son approbation est soumise au vote.

Pour : 15 voix / Abstention : 0 / Contre : 0

Il est approuvé à l'unanimité.

7) Désignation du vérificateur aux comptes 2018

Mme Jocelyne Mazéas souhaitant passer la main, la désignation de M. François Valenti est proposée.

Pour : 15 voix / Abstention : 0 / Contre : 0

Elle est approuvée à l'unanimité.

8) Comité de rédaction et projets de publication 2018

Le comité de rédaction, pour l'heure, n'a pas donné grand-chose, le projet étant à relancer.

Le sujet de l'évaluation de la formation initiale en IRA, après neuf mois de prise de poste d'attaché néo-titulaire, effectuée par l'IFOP, pourrait être intéressant pour le bulletin de rentrée comme le séminaire qui se tient à l'IRA les 2 et 3 juillet sur les nouveaux services publics.

Il n'y aura pas de bulletin papier en 2018, peut-être en 2019.

9) Calendriers de rencontres 2018

Un dîner est prévu ce soir, avenue Daumesnil à Paris. Des rencontres sont à fixer en octobre à Rennes et Paris, éventuellement une autre à Angers, sa date restant à déterminer.

10) Moyens de communication

10.1 Site

Il serait souhaitable qu'un administrateur s'en charge pour le moderniser et le mettre à jour de façon plus active. Il sera donc proposé un poste de webmestre. Un groupe de travail pourrait être mis en place pour réfléchir à l'évolution du site avec des personnes ne faisant pas partie du conseil d'administration. Il faut trouver des collègues souhaitant participer à ce groupe de réflexion ponctuel.

10.2 Réseaux sociaux

Le groupe Facebook, fermé et réservé aux anciens élèves, fonctionne correctement. L'association détient des comptes sur Twitter et LinkedIn. La question se pose de leur animation (groupe de travail à l'instar du site?)

10.3 Changement de format magazine

Les formules plus modernes de communication proposées par le site Madmagz sont à étudier. Ces évolutions sont à confier à un groupe de travail de quatre ou cinq personnes (appel à volontaires), afin de fixer les différents formats, leur périodicité et leur contenu.

10.4 Visioconférence

Afin de faciliter les échanges avec les membres du conseil d'administration, l'organisation des réunions de travail par visioconférence (SKYPE) constitue une piste à explorer et à mettre en place rapidement si elle s'avère faisable. Cela permettrait une meilleure participation a priori et de susciter des candidatures.

11) Appel de candidatures pour renouvellement

L'association enregistre la démission formelle de Jean-Pierre Colas ainsi que celle de Jean-Luc Eschemann, ancien secrétaire général, démissionnaire de fait. Mme Roy a exprimé son souhait de se retirer du conseil et M. Dedieu n'a pas donné de nouvelles depuis quelque temps. En conséquence, quatre postes d'administrateurs sont à pourvoir, lors du renouvellement de l'organe exécutif, à l'assemblée générale de l'année prochaine.

Jacqueline Gonet assure la présidence de l'association depuis 1994 et souhaite un rajeunissement de l'équipe dirigeante. Ainsi fait-elle part de sa volonté de ne plus occuper le poste de présidente mais elle continuera à assurer ses activités actuelles au sein de l'association soit suivi des irarques nantais et rédaction des bulletins en particulier.

Après analyse des besoins, le conseil d'administration pourrait être constitué de la manière suivante :

- Bureau : président / vice-président / secrétaire général / trésorier ;
- Webmaster ;
- animateur réseaux sociaux ;
- animateur du groupe de réflexion/rédaction pour les bulletins ;
- 3 administrateurs (missions à définir).

La prochaine séance de l'Assemblée générale ordinaire est fixée au samedi 30 mars 2019.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 17h45

La Présidente

Le Secrétaire général

Jacqueline GONET

Alexandre KATENIDIS